

amis de la paroisse et converser avec eux. Mais, sur les quatre heures et demie de l'après-midi, se sentant plus mal, il appela. On lui prépara aussitôt en toute diligence une position cordiale pour le reconforter; mais lorsque, quelques minutes après, on se rendit auprès de lui pour la lui présenter, on le trouva immobile et doucement étendu sur son lit. Il venait de rendre le dernier soupir sans autre effort que celui d'un voyageur qui, au terme d'une longue course, s'endort d'un paisible sommeil. Son bréviaire était encore dans sa main et témoignait hautement que son dernier acte avait été un acte de religion, sa dernière parole, une élévation de son cœur vers Dieu.

M. l'abbé Demers, vicaire de la Baie Saint-Paul, se trouvait en ce moment au presbytère. Espérant qu'un reste de vie pourrait peut-être errer encore sous ses membres glacés, il prononça les paroles de l'absolution et fit l'onction générale pour les mourants, mais il constata bientôt que c'en était fait et pour toujours.

Une mort subite laisse toujours dans l'âme de pénibles émotions; mais en considérant les traits si paisibles de cet ami de Dieu, on se consolait au souvenir de cette parole de la sagesse : *Quand même le juste mourrait d'une mort précipitée, il se trouverait dans le repos: Justus, si morte preoccupatus fuerit, in refrigerio erit.* Ah! s'il était quelqu'un sur la terre qui pût se passer des derniers secours que l'Eglise réserve à ses enfants, n'était ce pas celui qui, le matin même, s'était nourri du pain des forts? n'était-ce pas ce vaillant soldat du Christ qui depuis longtemps avait vaincu la puissance du démon et qui n'attendait plus que la couronne incorruptible promise par le Prince des Pasteurs?

La nouvelle de la mort de M. Mailloux tomba partout comme un coup de foudre et se propagea avec la rapidité de l'éclair. En un instant

tous les paroissiens en furent informés et le soir même, le télégraphe annonçait que le Seigneur venait d'appeler à lui son bon et fidèle serviteur.

Pendant que les anges du ciel se réjouissaient du triomphe de ce saint apôtre de la Croix, ses amis de la terre le pleuraient et lui préparaient des funérailles dignes de lui. Elles furent célébrées le huit août, dans l'église de l'Île-aux-Coudres, au milieu d'un concours immense de fidèles et en présence d'un grand nombre de membres du clergé. M. le seigneur l'Archevêque de Québec, voulant témoigner de sa vénération pour l'illustre défunt, présida lui-même à cette lugubre cérémonie; et, avant de confier à la terre la précieuse dépouille, il prononça sur la tombe l'éloge funèbre de ce prêtre distingué dont le nom béni sera à jamais la gloire du sanctuaire.

Après un demi-siècle de travaux incessants dont le théâtre s'étend des limites de l'Illinois aux côtes lointaines de la Gaspésie, après tant de privations, de peines et de fatigues, qu'il repose en paix! Qu'il dorme le sommeil des saints dans cette église où il a prié à tous les âges de sa vie, auprès de cet autel où tant de fois il célébra les saints mystères et où il est venu, à son dernier jour, déposer cette riche moisson de mérites dont il reçoit maintenant la juste récompense!

Quelque bien approprié, cependant, que soit le lieu de sa sépulture, ce n'était pas là celui qu'il avait désiré. Ce qu'il voulait, ce qu'il avait demandé instamment, dans l'expression écrite de ses dernières volontés, c'était d'être déposé dans le cimetière de la paroisse où il mourrait, au pied même de la grande croix qui protège ce séjour de la mort, en souvenir de la *Société de la Croix* qu'il avait établie †.

† *Extrait de son Testament :*

«Troisièmement.—Je veux et ordonne que mon corps soit inhumé dans le cimetière de la paroisse où je décèderai, au pied